

Assemblée générale du Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur Samedi 5 avril 2014 à Le Broc

1ere partie : Assemblée générale ordinaire



Etaient présents :

Membres actifs : Marie-José Caccialupi-Richier, Philippe Chemla, Michaël Davignon, Pierre Fabre, Sylvie Ferrero, Catherine Jacquin, Claude Martin, Ivan Martouzet, Laurent Parzy, René Perier, Elisabeth Toutée, Philippe Toutée, Nicole Trevet ;

Membres associés : Syndicat mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur (p/o Laure Pumareda), Les Amis du Parc (Nicole Trevet), Aqui sien ben (Laurent Parzy), Association des agriculteurs du Parc (Claude Martin), Les randonneurs nus de Provence (Jean-Paul Guido), Evaléco (p/o Philippe Chemla) ;

Pouvoirs : Marc Daunis donne pouvoir à Laure Pumareda, Alfredo Jakubowsky donne pouvoir à Catherine Jacquin, Geneviève Fontaine donne pouvoir à Philippe Chemla ;

Autres participants et invités : Sylvain Arbaud (conseiller municipal de Pierrefeu), Laurent Bielicki (ARDL PACA), Christine Duvet, Michel Gourdon (membre du Conseil scientifique du PNR), Michel Garcia (habitant de Le Broc), Brigitte Gourmanel (Région Verte), Eddie Gritteret (conseiller municipal de Roquestéron-Grasse), Isabelle Jörh (conseillère municipale de Cipières), Hervé Machet, Daniel Malet (habitant de Le Broc), Isabelle Migliore, Pierre Salles (conseiller municipal de Bonson), Gérard Santolaria (conseiller municipal de Le Broc), Catherine Séchet (présidente du MNLE PACA) ;

S'étaient excusés : André Aschieri (conseiller régional), Marie Bouchez (conseillère régionale), Patrice Deméocq (président de l'association Roudoule, écomusée en terre gavotte), Joëlle Faguer (conseillère régionale), Marc Joanny (Région Provence-Alpes-Côte d'Azur), Jean-Pierre Leuleu (Sénateur), Annie Manassero (Conseil de développement du PNR du Verdon), Marielle Martin-Schneider (conseillère municipale de Briançonnet), Jean-Pierre Mascarelli (Conseiller général), Annie Bomparat (Conseillère municipale de Saint-Cézaire), Danièle Van Loon (Conseillère Municipale de Gattières), Michèle Pinguet.

Lieu : Salle des fêtes, Le Broc

La convocation à l'assemblée générale comprenait l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1 – Rapport moral de l'année 2013
- 2 – Rapport d'activité et rapport financier pour l'année 2013 (débat, vote et quitus)
- 3 – Programme d'activités et budget prévisionnel pour l'année 2014 (débat et vote)
- 4 – Questions diverses (sans vote)
- 5 – Elections des membres du conseil d'administration (renouvellement du deuxième tiers : vote)
- 6 – Désignation du Bureau par le conseil d'administration

Etaient disponibles sur le site internet du Conseil de développement (www.cddpnro6.org) à la rubrique « Assemblée générale 2014 » de l'onglet « fonctionnement du CdD », les documents suivants :

- L'ordre du jour, la convocation, l'invitation et l'affiche de la présente assemblée générale ;
- Le rapport d'activité 2013 ;
- Le rapport financier 2013 ;
- Le projet de programme d'actions pour l'année 2014 ;
- Le projet de budget prévisionnel pour l'année 2014 ;
- Le questionnaire : « Partagez vos coups de cœur, coups de gueule et propositions ! ».

Compte rendu synthétique de l'assemblée générale 2014

Introduction et rapport moral

L'assemblée générale a été introduite à 10h00 par Philippe Heura, Maire de Le Broc qui, au nom de la municipalité, a accueilli le Conseil de développement et a souhaité la bienvenue à l'assemblée présente.

M. René Perier en sa qualité d'administrateur de l'association et membre du bureau propose de présider l'Assemblée générale ordinaire (AGO). M. Ivan Martouzet, assisté de Renaud Dumas se propose d'en assurer le secrétariat.

A défaut d'autre proposition et d'objection, ces propositions sont validées

Le président de l'AGO constate alors que quatorze membres actifs sur vingt-cinq (à jour de leur cotisation) et que six membres associés sur treize (à jour de leur cotisation) sont présents ou représentés.

Le président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

René Perier, représentant le bureau du Conseil d'administration a ensuite présenté le rapport moral de l'association, rappelant les vocations de l'association, instance citoyenne participative et ses trois grandes ambitions :

- Mieux participer à la vie du Parc ;
- Construire un Conseil de développement efficient ;
- Mobiliser les compétences citoyennes et associatives et être à l'écoute des habitants et acteurs du territoire.

Ce Rapport moral est disponible sur le site internet www.cddpnro6.org.

Après applaudissements et vote, ce **rapport moral est validé à l'unanimité.**

1. Rapport d'activité et rapport financier pour l'année 2013

1.1. Rapport d'activité 2013

Le Président de l'AGO, pour le Conseil d'administration, présente le rapport d'activité de l'année 2013. Parmi les principales actions du Conseil de développement, sont citées :

- ❖ **La participation à l'animation du territoire au travers d'évènements et de manifestations locales :** participation à la Fête du PNR et aux autres évènements et manifestations du territoire.
- ❖ **Les réflexions sur les énergies renouvelables** dont l'organisation de trois rencontres-débats sur cette thématique. L'accompagnement de l'émergence d'une stratégie énergétique au sein du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur a émergé en 2013 et se poursuivra en 2014.
- ❖ **Les réflexions sur le tourisme durable**, thème identifié depuis 2011. En 2013, un étudiant-stagiaire a appuyé l'association dans l'animation et la mise en œuvre d'une cartographie participative ainsi que dans la réalisation de plusieurs documents et outils nécessaires à la poursuite de cette expérimentation.
- ❖ **Les réflexions sur l'agriculture** avec la réalisation d'une enquête associant sociologie rurale et expertise foncière, sur les stratégies des propriétaires fonciers, appuyée par un étudiant-stagiaire.
- ❖ **Les réflexions sur la participation citoyenne**, avec la mise en place d'un groupe de travail et une participation active aux travaux de Territoires citoyens, réseau régional des Conseils de développement (rencontres des Conseils de développement et séminaires itinérants sur la nouvelle étape de la décentralisation).

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

1.2. Rapport financier 2013

René Perier, assurant les fonctions de trésorier au sein du Bureau du Conseil de développement, présente le rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2013 (ci-dessous).

Etat Financier Exercice 2013

Recettes			Dépenses consolidées		
Rubriques	Budgétées	Réalisées	Rubriques	Budgétées	Réalisées
Solde subvention Région PACA Programme d'action 2012/2013	7 500,00	1 679,74	Achat de prestations de service (consultants et stagiaires)	7 000,00	7 092,47
Report Exercice 2012	6 283,04	6 283,04	Actions de communication et éditions	1 352,41	1 379,43
Ressources propres : cotisations, dons, etc.	350,00	420,00	Acquisition de matériel	325,77	322,40
Prêts associatifs		2 500,00	Frais d'organisation des réunions publiques	2 505,75	2 458,57
Subvention 2013 du Syndicat mixte du PNR des Préalpes d'Azur		3 500,00	Frais de déplacements et colloques	1 388,00	1 329,44
			Fonctionnement Courant du CdD	1 561,11	416,49
			Remboursement prêts associatifs		500,00
Total Recettes	14 133,04	14 382,78	Totaux	14 133,04	13 498,80
			Résultat à reporter en 2014 >		883,98

L'assemblée générale adopte, à l'unanimité, le rapport financier 2013 et donne quitus au trésorier.

2. Programme d'activités et budget prévisionnel pour l'année 2014

Le Président de l'AGO, pour le Conseil d'administration, présente le projet de programme d'activités 2014 en vidéo projection. Le diaporama reprend le contenu du document accompagnant la convocation (joint à ce présent document et sur le site internet du Conseil de développement), notamment sur :

❖ L'avenir de l'agriculture et le potentiel agricole.

En 2014, il s'agira :

- de faire le bilan du stage concernant l'étude des enjeux fonciers et des stratégies foncières, et de communiquer sur les résultats de cette étude dans le cadre d'ateliers et de réunions publiques, permettant d'identifier des opportunités de projets de mobilisation du foncier. Parmi les pistes identifiées, l'opportunité de la mise en place de vergers conservatoires et une animation territoriale autour de la pertinence d'une réimplantation de variétés anciennes adaptées.
- d'évaluer les besoins du territoire (consommateurs et producteurs) en termes de circuits courts d'approvisionnement (coopérative locale, AMAP, etc.) : identification des « offres » existantes et leur adéquation à la demande, mise en réseau des acteurs, en liaison avec l'association des agriculteurs du Parc.
- de participer à la valorisation de l'étude réalisée par les étudiantes de l'école des Paysages de Versailles sur les lisières du Parc naturel régional : « Comment l'agriculture dessine la ville ? ». Ce travail pourrait être complété par un approfondissement des réflexions sur l'agriculture péri-urbaine, au travers de conférences-débats.

❖ Le tourisme durable/itinérance.

En 2014, il est proposé, à partir d'une mise en réseau des acteurs (formation et information), de favoriser l'émergence de projets issus du territoire au bénéfice des acteurs locaux, notamment par la poursuite du déploiement d'OpenStreetMap et de son outil de visualisation adapté au territoire.

❖ Les énergies renouvelables.

En 2014, il est proposé de participer à :

- la poursuite de l'animation des débats citoyens sur la problématique énergétique
- « l'émergence » d'une stratégie énergétique et participation à l'élaboration du livre blanc sur l'énergie initié par le Syndicat mixte
- la réflexion sur les centrales villageoises et la maîtrise publique des projets d'énergies renouvelables
- l'organisation, en partenariat avec le Syndicat mixte et des associations du territoire (Evaléco, Ecohérence, Planète Sciences Méditerranée, etc.), d'autres actions permettant d'impliquer et de sensibiliser plus les habitants : appel à idées, concours de type « famille (ou communes ?) à énergie positive », soirées débats participatives, etc.

❖ La poursuite des réflexions prospectives et démarches transversales : sur les paysages, la valorisation des ressources du territoire, la reconnaissance et la valorisation du potentiel naturel, la participation citoyenne, etc.

❖ De nouveaux chantiers et notamment :

- la participation à la mise en place d'un Groupe d'action local
- la sensibilisation et l'information sur les patrimoines naturels
- la valorisation des productions artistiques
- la préservation de la ressource en eau et la solidarité amont-aval

❖ L'administration, le renforcement et la consolidation du Conseil de développement

Il s'agira notamment d'élaborer un règlement intérieur, de poursuivre les procédures internes de gestion technique et administrative, de consolider les partenariats, d'expérimenter des outils innovants de communication, etc.

Après quelques discussions et délibération, le **programme d'actions 2014 est adopté à l'unanimité.**

Après présentation du projet de budget prévisionnel de l'exercice 2014 (ci-dessous), **l'assemblée générale valide ledit projet de budget prévisionnel.**

BUDGET PREVISIONNEL 2014

Produits		Charges	
Rubriques	Montant	Rubriques	Montant
Subvention Région PACA Convention d'objectifs 2014	13 000,00	Achat de prestations de service (consultants et stagiaires)	6 000,00
Subvention Syndicat mixte du PNR des Préalpes d'Azur convention d'objectif 2014	3 000,00	Actions de communication et éditions	2 750,00
Ressources propres : cotisations, dons, etc.	400,00	Achats matières et fournitures	2 000,00
Solde subvention Conseil Régional 2013	5 820,26	Autres fournitures	3 500,00
Subvention 2014 du Syndicat mixte du PNR des Préalpes d'Azur	2 000,00	Frais de déplacements et colloques	2 000,00
Report exercice 2013	883,98	Réserve pour fonds de roulement	6 500,00
		Remboursement Prêt associatif	2 000,00
		Dépenses de fonctionnement courant	354,24
Total Produits	25 104,24	Total Charges	25 104,24

Questions diverses

René Perier rappelle que l'association a été reconnue « d'intérêt général » et qu'elle poursuit l'expérimentation de la prise en compte des apports bénévoles. Outre la reconnaissance du temps passé par les bénévoles et la réduction d'impôt ouverte aux cotisations et aux frais de déplacements des membres (d'un montant égal à 66 % de la somme versée dans la limite de 20% du revenu imposable), cette valorisation pourrait, à plus ou moins long terme, être prise en compte dans les contreparties nécessaires à l'obtention des subventions du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Une nouvelle catégorie de membres du Conseil de développement, les sympathisants, est également expérimentée, afin de transmettre l'information à tous ceux qui ne sont pas membres de l'association mais qui souhaitent être informés de certaines actions du Parc.

Un Conseil d'administration élargi est également expérimenté.

Sylvie Ferrero propose que le CdD étudie un renforcement de son action de valorisation des productions locales à travers la possibilité, lors de ses grandes rencontres, débats etc..., de présenter en dépôt-vente (ou de laisser présenter par les producteurs eux-mêmes) certains des produits servis au buffet. Afin de faciliter la gestion par les bénévoles ainsi que la restitution, le jour-même, des invendus et des bénéfiques aux producteurs, ne seraient concernés que ceux qui résident sur la commune accueillant la réunion ou sur le trajet des bénévoles. Cette action permettrait en outre de répondre à une demande du public tout en respectant l'esprit du circuit court.

Il est convenu que cette action soit débattue au sein d'un prochain conseil d'administration élargi.

Un habitant du Broc, représentant de l'association des propriétaires de Pra David pose la question du positionnement du Conseil de développement par rapport aux projets « industriels » de production

d'énergies renouvelables. A l'occasion de cette question relative au projet de centrale biomasse du Broc cet habitant soulève la question des applications des objectifs de la transition écologique : va-t-on vers une réponse de nature « industrielle » aux objectifs de production d'énergies renouvelables, ou bien va-t-on vers des projets respectant le « potentiel » écologique du territoire et donc vers un renforcement de la protection des espaces et ressources naturelles et notamment de la vallée de l'Estéron.

Ivan Martouzet et René Perier pour le Conseil d'administration du CdD rappellent à cette occasion que comme dans le cas des projets de parcs industriels d'éoliennes, le rôle du CdD est de favoriser voire d'organiser le débat public dans un objectif de recherche de solutions fondées sur une recherche de l'intérêt commun prenant en compte l'ensemble des éléments du dossier.

Dans le cas d'espèce, le Conseil de développement reste ainsi ouvert à l'organisation d'un débat sur ces questions dans le cadre des débats publics sur la mise en oeuvre de la transition énergétique.

M. Emile Tornatore précédent maire du Broc rappelle de son côté qu'il avait eu l'occasion de présenter le projet de centrale de biomasse du Broc lors d'une rencontre débat du CdD sur la transition énergétique le 30 mars 2013 à Cipières.

3. Election des membres du Conseil d'administration

Conformément aux statuts de l'association, le Conseil d'administration comporte neuf membres actifs renouvelés par tiers chaque année.

Il est procédé à l'appel de candidatures et au vote, afin de remplacer le deuxième tiers sortant défini lors de l'Assemblée ordinaire du 26 avril 2012 à Cabris : Mme Marie José Caccialupi-Richier, Mme Michèle Pinguet et M René Perier. Par ailleurs, Mme Corinne Lesage a annoncé son retrait du Conseil d'administration.

Le nouveau Conseil d'Administration désigné par l'assemblée générale ordinaire s'établit comme suit :

- Madame CACCIALUPI-RICHIER Marie-José ;
- Monsieur FABRE Pierre ;
- Madame JACQUIN Catherine ;
- Monsieur MARTOUZET Ivan ;
- Monsieur PARZY Laurent ;
- Monsieur PERIER René ;
- Madame TOUTEE Elisabeth ;
- Monsieur TOUTEE Philippe ;
- Madame TREVET Nicole.

Le travail bénévole du Conseil de développement est largement applaudi et salué par l'assemblée générale. Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h30.

4. Désignation du bureau par le conseil d'administration

A l'issue de l'Assemblée générale ordinaire, les neuf membres présents du nouveau Conseil d'administration tiennent une réunion et procèdent à l'élection des trois membres du bureau et à la désignation en son sein du trésorier de l'association (cf. le procès-verbal de ce Conseil d'administration).

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

L'assemblée générale ordinaire du Conseil de développement a été suivie d'un buffet campagnard valorisant les productions locales du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, et notamment celles de la commune de Le Broc.



L'assemblée générale s'est poursuivie l'après-midi par une rencontre-débat et des ateliers sur la mobilisation des habitants dans la mise en œuvre du PNR, permettant d'échanger sur trois questions principales :

- Comment améliorer l'offre de participation ?
- Quelles sont les conditions d'efficience des Conseils de développement ?
- Comment mieux mobiliser en partant des préoccupations citoyennes ?

La synthèse de cet après-midi d'échanges fait l'objet d'un compte rendu distinct qui sera téléchargeable sur le site internet du Conseil de développement

Saint-Vallier-de Thiey, le 13/05/ 2014

Le Président de l'Assemblée générale ordinaire

René Perier

Le secrétaire de l'Assemblée générale ordinaire

Ivan Martouzet

Annexes :

1 - Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 05/04/2014

2 – Procès-verbal du Conseil d'administration du 05/04/2014

PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Samedi 5 avril 2014 au Broc

L'an deux mille quatorze, le cinq avril, les membres de l'association « **Conseil de développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur** », domiciliée au 1, avenue François Goby - 06460 Saint-Vallier-de-Thiery, se sont réunis à la Salle des fêtes à Le Broc sur convocation du conseil d'administration en date du 21 mars 2014.

Etaient disponibles avec la convocation et sur le site internet du Conseil de développement les documents suivants :

- le rapport d'activité pour l'année 2013
- le bilan financier pour l'année 2013
- le projet de programme d'actions pour l'année 2014
- le budget prévisionnel pour l'année 2014

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par M. René Perier en sa qualité d'administrateur de l'association. Le secrétariat de l'assemblée générale est assuré par M. Ivan Martouzet assisté de Renaud Dumas.

Le Président constate que quatorze membres actifs sur vingt-cinq (à jour de leur cotisation) et que six membres associés sur treize (à jour de leur cotisation) sont présents ou représentés.

Le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président de séance rappelle l'ordre de jour :

- 1) **LECTURE ET ADOPTION DU RAPPORT MORAL**
- 2) **LECTURE ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2013**
- 3) **PROGRAMME D'ACTIVITES 2014**
- 4) **BUDGET PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2014**
- 5) **RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- 6) **QUESTIONS DIVERSES**

Après débat entre les membres, le Président met aux voix les points suivants, conformément à l'ordre du jour :

1) Lecture et adoption du rapport moral

René Perier, pour le Bureau du Conseil de développement, présente le rapport moral 2013 de l'association.

Le rapport d'activité 2013 est présenté en vidéo projection. Ce diaporama reprend le contenu du document accompagnant la convocation et ouvre les débats.

L'assemblée générale adopte, à l'unanimité, le rapport moral (incluant le rapport d'activité) qui lui a été soumis.

2) Lecture et adoption du rapport financier 2013

René Perier, assurant les fonctions de trésorier au sein du Bureau du Conseil de développement, présente le rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2013.

L'assemblée générale adopte, à l'unanimité, le rapport financier qui lui a été soumis et donne quitus au trésorier.

Le tableau « Etat financier pour l'exercice 2013 » approuvé en Assemblée générale est annexé au présent procès-verbal.

3) Programme d'activités 2014

René Perier, pour le Conseil d'administration, présente le projet de programme d'activité 2014 en vidéo projection. Le diaporama reprend le contenu du document accompagnant la convocation.

Après discussions et délibération, **le programme d'actions 2014 est adopté à l'unanimité.**

4) Budget prévisionnel pour l'année 2014

Après présentation du projet de budget prévisionnel de l'exercice 2014, **l'assemblée générale valide le dit projet de budget prévisionnel.**

Le tableau « Budget prévisionnel 2014 » approuvé en Assemblée générale, est joint au présent procès-verbal.

5) Renouvellement du Conseil d'Administration

Conformément aux statuts de l'association, le Conseil d'administration comporte neuf membres actifs renouvelés par tiers chaque année.

Il est procédé à l'appel de candidatures et au vote, afin de remplacer le deuxième tiers sortant défini lors de l'Assemblée ordinaire du 26 avril 2012 à Cabris : Mme Marie José Caccialupi-Richier, Mme Michèle Pinguet et M René Perier. Par ailleurs, Mme Corinne Lesage a annoncé son retrait du Conseil d'administration.

Marie-José Caccialupi-Richier et René Perier se représentant, il est fait appel à candidatures.

Les quatre candidats : Mmes Marie-José Caccialupi-Richier et Catherine Jacquin, MM René Perier et Pierre Fabre sont élus à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'Administration désigné par l'assemblée générale ordinaire s'établit comme suit :

- Madame CACCIALUPI-RICHIER Marie-José ;
- Monsieur FABRE Pierre ;
- Madame JACQUIN Catherine ;
- Monsieur MARTOUZET Ivan ;
- Monsieur PARZY Laurent ;
- Monsieur PERIER René ;
- Madame TOUTEE Elisabeth ;
- Monsieur TOUTEE Philippe ;
- Madame TREVET Nicole.

6) Questions diverses

René Perier informe que l'association a été reconnue « d'intérêt général » et qu'elle poursuit l'expérimentation de la prise en compte des apports bénévoles. Outre la reconnaissance du temps passé par les bénévoles et la réduction d'impôt ouverte aux cotisations et aux frais de déplacements des membres (d'un montant égal à 66 % de la somme versée dans la limite de 20% du revenu imposable), cette valorisation pourrait, à plus ou moins long terme, être prise en compte dans les contreparties nécessaires à l'obtention des subventions du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

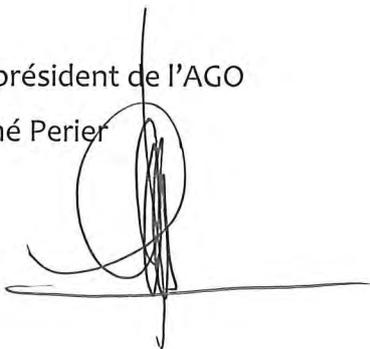
Une nouvelle catégorie de membres du Conseil de développement, les sympathisants, est également expérimenté, afin de transmettre l'information à tous ceux qui ne sont pas membres de l'association mais qui souhaitent être informés de certaines actions du Parc.
Un Conseil d'administration élargi est également expérimenté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et les secrétaires de séance.

Le président de l'AGO

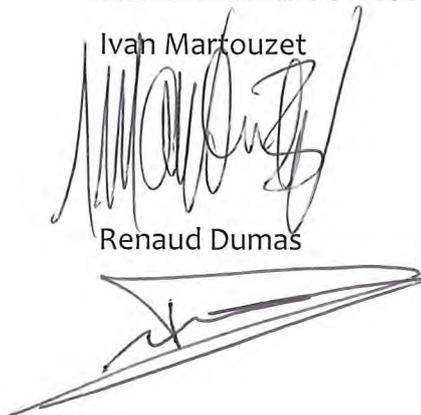
René Perier

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'R' and 'P' followed by a horizontal line.

Les secrétaires de l'AGO

Ivan Martouzet

Renaud Dumas

Two handwritten signatures in black ink. The first is a cursive signature for Ivan Martouzet, and the second is a signature for Renaud Dumas, which is more stylized and includes a long horizontal stroke.

Fait en deux exemplaires

PROCES-VERBAL
Du CONSEIL D'ADMINISTRATION
Samedi 5 avril 2014 au Broc

L'an deux mille quatorze, le cinq avril, en marge de l'Assemblée générale ordinaire 2014, les membres du nouveau Conseil d'administration de l'association Conseil de développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, domiciliée au 1, avenue François Goby - 06460 Saint-Vallier-de-Thiery, se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune de Le Broc.

Cette réunion du Conseil d'administration a fait suite à la réélection, en Assemblée générale ordinaire, du deuxième tiers sortant du Conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration était présidé par M. René Perier, assisté d'un secrétaire de séance, M. Ivan Martouzet.

L'ordre du jour a été rappelé par le président de séance : désignation du bureau du Conseil d'administration et en son sein du trésorier de l'association jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Le contenu de l'article 11 des statuts de l'association est rappelé :

Article 11 / Attributions et fonctionnement du Bureau

Le bureau est l'exécutif du Conseil de développement. Il en assure la représentation en justice.

Il prépare et exécute les délibérations du Conseil.

Il assure l'exécution du budget. Il est l'ordonnateur des dépenses, il prescrit l'exécution des recettes, signe les marchés et contrats,

Il assure l'administration générale de l'association. Il exerce le pouvoir hiérarchique sur les personnels dédiés au Conseil de développement.

Il peut recevoir délégation d'attribution du Conseil d'administration. Lors de chaque réunion du conseil d'administration, le bureau rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation du conseil d'administration.

Le Bureau convoque les réunions du conseil d'administration

Le Bureau fonctionne sur un mode collégial. Tous les membres du bureau sont sur le même pied d'égalité

Le Bureau répartit en son sein les tâches et les compétences.

Les décisions du bureau sont adoptées par consensus.

Après recueil des candidatures de M. Philippe Toutée, de M. Ivan Martouzet et de M. René Perier et après débat entre les administrateurs, le président de séance a mis aux votes les propositions suivantes :

- **Désignation du bureau de l'association :**

Le Conseil d'administration désigne les trois membres du Bureau du Conseil d'administration, qui assurent ainsi la co-présidence de l'association « Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur :

- **M. Ivan Martouzet, né le 18 janvier 1956 à Nantes (44), de nationalité française, ingénieur, domicilié au Collet, 143, route de la Fuont de Renard, 06280 La Penne**
- **M. Philippe Toutée, né le 13 décembre 1943 à Jallieu (38), de nationalité française, ingénieur retraité, domicilié au 915, route de l'Ourméou, 06140 Coursegoules**

- **M. René PERIER né le 1^{er} juillet 1946 à Sousse (Tunisie), de nationalité française, retraité, domicilié au 190, route de l'Houmée, 06850 Briançonnet**

Le Conseil d'Administration adopte, à l'unanimité, cette proposition.

- **Désignation du Trésorier de l'association :**

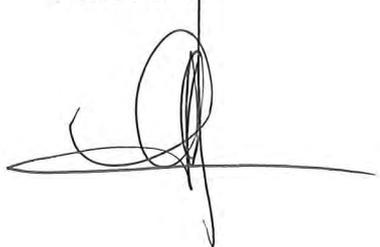
M. René PERIER est désigné Trésorier de l'association jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Le Conseil d'Administration adopte, à l'unanimité, cette proposition.

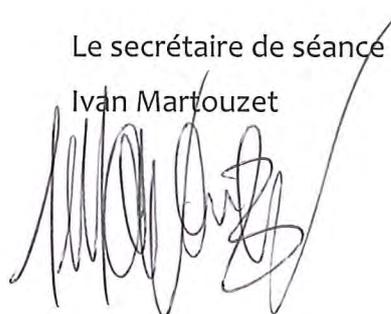
L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 14h.

Au Broc, le 5 avril 2014

Le président de séance
René Perier

Handwritten signature of René Perier in black ink, consisting of a large loop and a horizontal stroke.

Le secrétaire de séance
Ivan Martouzet

Handwritten signature of Ivan Martouzet in black ink, featuring a complex, cursive script.